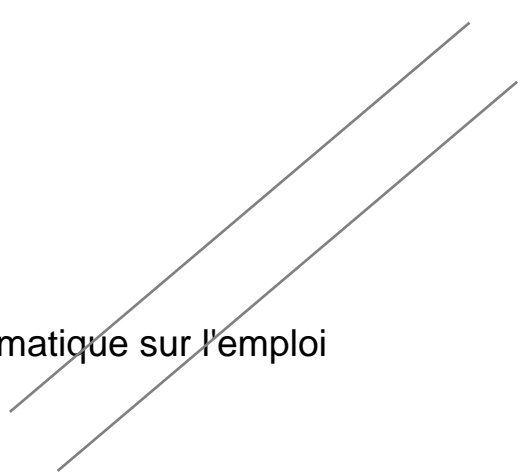


Vladimír ŠPIDLA

Membre de la Commission européenne chargé de l'Emploi, des
Affaires sociales et de l'Égalité des chances

Les effets du changement climatique sur le monde du travail et les restructurations des entreprises

Forum Restructurations :
Impact du changement climatique sur l'emploi



Bruxelles, 22 juin 2009

C'est un honneur et en même temps un plaisir pour moi de lancer le débat sur les effets du changement climatique - et des politiques qui visent à combattre le changement climatique - sur le monde du travail et sur les restructurations des entreprises.

Il y a peu de temps encore, un Forum sur le changement climatique aurait été considéré comme relevant uniquement du Commissaire en charge de l'environnement.

En l'espace de quelques années, le changement climatique est devenu l'affaire de tous. Et nos collègues chargés de l'environnement sont les premiers à s'en réjouir. Le sujet doit donc être pris en compte dans toutes les politiques que nous menons.

Chacun aborde néanmoins le sujet avec sa propre grille d'analyse - écologique, économique ou sociale - ce qui permet un formidable échange de points de vue. Récemment encore, lorsque nous avons organisé une conférence sur le changement climatique et la cohésion sociale, les participants des deux côtés se parlaient, presque pour la première fois.

Ainsi, le Forum d'aujourd'hui se veut avant tout un lieu de rencontre. "Rencontre", et non pas "confrontation". Bien sûr, nos priorités en matière de changement climatique - une économie sobre en carbone - et en matière d'emploi - des restructurations moins douloureuses pour les employés concernés - ne se rejoignent pas toujours. Mais elles ne sont pas non plus nécessairement opposées.

Les énergies renouvelables en donnent une bonne illustration. L'Europe - ou au moins quelques Etats membres - ont été parmi les premiers à investir dans des énergies alternatives, telles que l'éolien ou le solaire, et ceux qui ont misé sur ces technologies en recueillent aujourd'hui les fruits en termes d'emploi et de croissance.

Cet exemple nous rappelle également la flexibilité qui est nécessaire dans ce domaine: en effet, ni le vent, ni le soleil ne sont exploitables de la même manière partout en Europe. Par conséquent, il ne peut s'agir d'identifier une seule technologie, mais bien de développer tout un éventail de solutions adaptées aux conditions locales.

Cette diversité fait également la force de l'action au niveau européen. En effet, la production de l'ensemble des énergies renouvelables fluctue beaucoup moins que la production de chaque énergie renouvelable prise séparément. Leur contribution au réseau électrique est ainsi plus facile à gérer au niveau européen qu'au niveau national.

Un raisonnement similaire s'applique aux efforts visant à améliorer l'efficacité énergétique de notre économie. L'isolation des bâtiments et des maisons aura plus d'effets dans les régions au climat difficile que dans les régions à climat modéré.

De façon moins évidente, il y a certaines industries où la technologie permet facilement d'économiser du CO₂, et d'autres industries où cela nécessite des efforts énormes, soit parce que toutes les sources d'économies ont déjà été exploitées, soit parce que la technologie ne s'y prête pas.

C'est cette multiplicité des situations et cette nécessité de connaissances particulières qui ont poussé le changement climatique à devenir l'affaire de tous. "Tous" ne renvoie pas aux seules autorités publiques, dans le champ de l'environnement, du social et de l'économie, mais inclut également les partenaires sociaux.

En effet, le dialogue social, à la fois entre les employeurs et les syndicats, et avec les autorités publiques, a un rôle très important à jouer. Car, ne nous voilons pas la face, la transition vers une économie sobre en carbone, même si elle est positive,

s'accompagnera d'ajustements, notamment sur le front de l'emploi, qui pourraient être douloureux, au moins à court et moyen terme.

Il est vrai que le changement climatique est par définition un phénomène de long terme. Même si le changement a déjà commencé, beaucoup de ses conséquences ne seront visibles que dans 50 ans ou plus. Mais cela ne veut bien sûr pas dire qu'on puisse attendre 50 ans avant d'agir.

Les politiques visant à atténuer la mutation de notre environnement naturel sont déjà à l'œuvre, et vont sans doute s'intensifier dans un futur proche. C'est pourquoi nous avons choisi pour ce forum l'horizon de 2020. Au cours des dix ans à venir, il faut s'attendre à des changements considérables de nos structures économiques, et donc à des restructurations.

Or, plus les restructurations sont anticipées, et donc préparées soigneusement, en impliquant tous les acteurs concernés, moins elles sont douloureuses. Ce n'est pas toujours le cas : la crise financière que nous vivons en ce moment en est un parfait exemple. Personne n'a prévu la crise, donc les restructurations qui s'imposent se font souvent à la hâte, sans préparation suffisante ni vision de long terme.

L'avantage des restructurations liées au changement climatique est que nous pouvons les anticiper. Nous avons le temps de recueillir toutes les informations nécessaires pour analyser l'impact sur l'emploi dans les différents secteurs économiques. Plus tard, nous n'aurons pas d'excuse si nous nous retrouvons face à un changement sans avoir fait notre devoir. Dans ce secteur les restructurations ne signifient pas seulement des pertes d'emplois.

Déjà en 2005, le secteur des énergies renouvelables employait 1,4 million de personnes et générait une valeur ajoutée brute de 58 milliards d'EUR. L'importance du secteur varie fortement d'un État membre à l'autre. Les secteurs de la biomasse et des technologies éoliennes et hydrauliques sont actuellement les plus grands pourvoyeurs d'emplois en Europe.

À l'avenir, un nombre nettement plus élevé de personnes devrait trouver un emploi dans le secteur des énergies renouvelables, en particulier dans les États membres qui ont adhéré à l'UE en 2004 et en 2007. Des retombées positives sur l'économie en général sont également prévues. Selon la dernière étude de la Commission dans le secteur, la mise en œuvre de la politique en matière d'énergies renouvelables créera environ 410 000 emplois supplémentaires et entraînera une augmentation de 0,24 % du PIB dans l'UE-27 d'ici à 2020.

Mais il faut être bien préparé. Quel est notre devoir ? Je pense tout d'abord à l'adaptation de la formation. Cela s'applique en premier lieu aux "emplois verts", c'est-à-dire aux nouveaux emplois induits par le changement climatique. Avons-nous suffisamment de main d'œuvre qualifiée pour construire des éoliennes et des pompes à chaleur ? Qui assure la formation appropriée à ces nouvelles professions ? Comment former les employés qui perdent leur emploi dans une industrie polluante pour qu'ils puissent entamer une nouvelle carrière dans un emploi vert ?

J'ai bien conscience que la définition du concept d'"emploi vert" reste controversée. Il est néanmoins important de souligner que de nouveaux emplois seront créés, parallèlement à la disparition d'emplois plus traditionnels. Mais l'impact du changement climatique sur l'emploi ne se réduira pas à ces nouveaux emplois verts. Le changement climatique se traduira en premier lieu par la transformation des emplois existants.

Et j'insiste sur le fait que la majorité des emplois actuels seront concernés. Les artisans qui travaillent dans le bâtiment, principalement dans la rénovation, feront le même travail dans le futur, mais ils auront besoin de connaissances

supplémentaires pour rendre les maisons plus écologiques. Il en sera de même dans la majorité de nos activités : dans l'industrie, dans le transport, dans les magasins, dans les bureaux, et même au sein de la Commission Européenne.

La réussite de cette transition passe avant tout par la formation, et les partenaires sociaux devront y jouer un rôle essentiel. Mais le dialogue social ne devra pas se limiter à la formation. Il devra également porter sur les conditions de travail, la consultation des employés, la recherche et bien d'autres sujets affectés par le changement climatique.

Ainsi, les partenaires sociaux, avec les autorités publiques, ont un rôle de premier plan à jouer pour accompagner la transition vers une économie sobre en carbone. C'est avec grand intérêt que je constate que le changement climatique a été inscrit au programme de travail des partenaires sociaux au niveau européen et je me réjouis de la forte participation des représentants des employés et des employeurs aujourd'hui. Je suis sûr qu'il s'agit là d'un premier pas sur le chemin d'une collaboration fructueuse dans les années à venir.

Mesdames et messieurs,

Finalement, permettez-moi de dire que nos défis environnementaux - et leurs conséquences pour la politique d'emploi et la politique sociale - ne doivent pas être "réduits" seulement au sujet du changement climatique. Pendant la "semaine verte" de 2007, l'ancien Président de la république tchèque, Václav Havel, avait souhaité que dans le future proche, la politique environnementale ne soit plus une discipline à part et que l'aspect environnemental soit intégré dans tous nos politiques, comme par exemple l'aspect éthique.

En outre, je suis fortement convaincu que la politique environnementale ambitieuse ne peut pas réussir sans avoir une perspective sociale.

Je vous souhaite des débats constructifs, et je vous remercie pour votre attention.